

POINT PRESSE HEBDO

29 juin 2012

Sylvia Flore
Responsable de la Communication
Service de la Communication et de l'Événementiel
Università di Corsica Pasquale Paoli
Palazzu Naziunale - BP 52 - 20250 Corte
Tél.: 04 95 45 02 71
www.univ-corse.fr
[Facebook.com/univcorse](https://www.facebook.com/univcorse) | [Twitter.com/univcorse](https://twitter.com/univcorse)

Calendrier 2012

- 29 juin : réunion d'affectation étudiants PACES
- 29 juin : journée des doctorants
- 30 juin : soutenance de thèse : Jeanne Laleure
- 1-7 juillet : Campus d'été / Tourisme et insularité
- 2 juillet : Présentation de l'Observatoire Hommes-Milieus « littoral Méditerranéen »
- 3 juillet : Election de la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE)
- 10 juillet : soutenance de HDR Julien Paolini
- 10-11-12 juillet : 5ème colloque International du réseau de socio didactique des langues / UMR LISA , projet ICPP
- 12 juillet : soutenance de thèse Meriem Imechrane
- 16 juillet : soutenance de thèse Julien Ciucci
- 13 juillet : workshop QATEM, Tourisme
- 8 août : journée scientifique sur les feux, PNRC, Letia
- 12-15 septembre : colloque ESHET (Crises and Space in the History of Economic Thought) / UMR LISA
- 17-20 octobre : colloque Culture du vin en méditerranée. Représentations, savoirs, enjeux UMR LISA, projet ICPP
- 19 octobre : table ronde «Regards croisés sur la structure associative», ERT Patrimoine et Entreprises, UMR LISA

Réunion d'affectation en deuxième année de PACES 29 juin

La réunion d'affectation des étudiants en deuxième année de PACES, Institut Universitaire de Santé, se déroulera à Corte, vendredi 29 juin à 14h, amphi Nicoli, Faculté des Sciences et Techniques, Campus Grimaldi, Bâtiment Patrick Pozzo-Di-Borgo.

Contact :
Valérie LETREUX, Responsable administrative
Institut Universitaire de Santé
Tél : 04 95 45 06 50
vletreux@univ-corse.fr

Présentation de l'Observatoire Hommes-Milieus « littoral Méditerranéen », 2 juillet

Lundi 2 juillet à 17 h dans l'amphi Ettore
UFR Droit, Mariani, Corte

L'Observatoire Hommes-Milieus « Littoral Méditerranéen » a été créé le 1er janvier 2012 par l'INEE (www.cnrs.fr/inee/) et l'INSHS (CNRS) (www.cnrs.fr/inshs). Cet observatoire associe cinq unités de recherche dont l'UMR LISA 6240 et l'UMS Stella Mare de l'Université de Corse.

Cet Observatoire ambitionne de constituer une communauté scientifique interdisciplinaire sur la question de l'anthropisation des rivages en prenant comme sites d'étude privilégiés trois régions côtières : le littoral de l'agglomération marseillaise, le Golfe d'Aigues-Mortes et la Haute-Corse, à travers la Balagne et la périphérie sud de Bastia.

Samuel ROBERT, chargé de recherche au CNRS (UMR 7300, Equipe DESMID, Marseille) et directeur de cet observatoire sera présent le 2 juillet à l'Université de Corse. Cette rencontre avec la communauté scientifique a pour ambition d'échanger avec les acteurs de la recherche corse sur le projet scientifique de l'Observatoire, et de susciter des offres à l'appel à propositions de recherche.

Contact :
Pr Marc MUSELLI
Vice-président
du Conseil Scientifique
de l'Université de Corse
06 08 07 05 01

SAMUEL ROBERT

LA GÉOGRAPHIE, VECTEUR D'INTERDISCIPLINARITÉ



© ECCOREV, Aix-en-Provence

INSTITUT ÉCOLOGIE ET ENVIRONNEMENT (INEE)
• ÉCOSYSTÈMES CONTINENTAUX ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX (ECCOREV)
UNIVERSITÉ PAUL CÉZANNE D'AX-MARSEILLE 3 / CNRS / UNIVERSITÉ DE PROVENCE AIX-MARSEILLE 1 / UNIVERSITÉ DE LA MÉDITERRANÉE AIX-MARSEILLE 2 / CEA / CEMAGREF / INRA / IRD / UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DU VAUCLUSE / IRSN / INERIS
• OBSERVATOIRE HOMMES - MILIEUX DU BASSIN MINIER DE PROVENCE (OHM). CNRS-INEE
AIX-EN-PROVENCE
<http://eccorev.cerago.fr/>
<http://www.ohm-provence.org>

C'est peut-être parce qu'il est géographe, spécialiste des systèmes d'information géographique (SIG), que Samuel Robert a su trouver sa route sur les chemins détournés qu'il a empruntés pour accéder à la recherche. Jeune titulaire d'un DEA de géographie, il part en Inde, plus précisément à l'Institut français de Pondichéry, dans le cadre d'un projet de recherche en coopération. De retour en France, il propose un projet de thèse mais, faute de financement, c'est finalement vers un Capes d'histoire-géographie qu'il s'oriente. Celui-ci en poche, il enseigne pendant deux ans dans le secondaire avant d'intégrer le CNRS sur concours en 1998.

Le jeune homme passera ensuite par trois laboratoires. D'abord, l'unité mixte de recherche Prodig¹ à Paris où là encore il travaille beaucoup en coopération avec les pays du Sud. Puis, après avoir passé deux ans dans un laboratoire privé, il revient au CNRS, cette fois à Nice, au sein de l'unité Espace². Là, il s'interroge sur l'urbanisation, les usages de l'espace et le paysage en zone côtière méditerranéenne et en profite pour

faire sa thèse. « En définissant une méthode inédite de cartographie des espaces présentant une vue sur mer, j'ai pu montrer que dans la zone côtière du Var, des Alpes-Maritimes et des provinces italiennes d'Imperia et de Savona, les espaces soumis à la vue de la mer sont plus de deux fois et demie plus artificialisés que les espaces sans vue. » Un travail qui lui a permis d'entamer des collaborations avec les services d'urbanisme de plusieurs villes des Alpes-Maritimes et qui a même débouché sur le classement de trois sommets collinaires boisés en « espaces naturels sensibles ».

En 2008, Samuel Robert quitte Nice pour rejoindre le laboratoire Eccorev³ à Aix-en-Provence afin d'assurer la mise en œuvre du premier Observatoire Hommes-Milieus (OHM)⁴. « Il s'agit d'une démarche innovante en matière de recherche puisque, pour mieux comprendre l'évolution d'un territoire et son environnement, l'OHM met en relation des chercheurs venus de tous horizons, abordant ainsi cette question non plus avec le regard d'une seule discipline mais de plusieurs. Nous faisons travailler des juristes avec des pédologues ou des spécialistes de la santé avec des géochimistes et des anthropologues. Par ailleurs, nous sommes en étroite relation avec les acteurs du territoire. »

IL A ASSURÉ LA MISE EN ŒUVRE, EN PROVENCE, DU PREMIER OBSERVATOIRE HOMMES-MILIEUX.

Le territoire en question, ici, c'est l'ancien bassin minier de Provence, celui qui s'étend tout autour de la commune de Gardanne et de son ancienne mine de lignite. « La problématique qui se pose à ce territoire, c'est bien sûr la reconversion post-industrielle mais aussi, plus largement, toutes les questions qui ont trait à l'environnement péri-urbain où il y a compétition pour l'espace entre industrie, agriculture et urbanisme. » Intégré au comité de direction de l'Observatoire, Samuel Robert a su rendre cet outil fonctionnel en seulement quelques mois. Pour affiner les procédures de fonctionnement et d'organisation, il a créé la charte de l'OHM, charte qui est aujourd'hui appliquée dans tous les OHM créés depuis. Dans le management de ce dispositif de recherche interdisciplinaire, la formation de géographe de cet homme de 39 ans a été un atout indéniable. « La géographie est, par essence, une discipline intégrative. »

1. Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique.
2. Étude des structures, des processus d'adaptation et des changements de l'espace.
3. Écosystèmes continentaux et risques environnementaux.
4. <http://www.cnrs.fr/inee/recherche/infrastructures-ohm.htm>

Journée des doctorants, 29 juin

L'Ecole Doctorale « Environnement et Société » de l'Université de Corse organise la Journée des doctorants le 29 juin à partir de 9h, UFR Droit, Amphi Landry, Campus Mariani, Corte.

Cette journée, organisée annuellement, est l'occasion à l'ensemble des doctorants et des chercheurs de l'Ecole Doctorale de se retrouver et de présenter l'état d'avancement des travaux. Elle s'articule autour d'exposés oraux, de présentation de posters et d'une conférence.

L'analyse collective doit permettre à chacun de mieux se situer dans son environnement scientifique, de prendre conscience soi-même et de faire prendre conscience à la société civile, de la valeur professionnelle des compétences qu'un doctorant peut acquérir au cours de son doctorat.

Les présentations et exposés se veulent l'illustration de la politique scientifique menée par l'Université de Corse à travers les Laboratoires de Recherche et l'Ecole Doctorale.

Contact :

Jean COSTA
Directeur de l'Ecole Doctorale
Tél : 04 95 37 23 22
ecole.doctorale@univ-corse.fr

Programme

09h15 Ouverture par le Pr Paul-Marie ROMANI, Président de l'Université de Corse (Amphi Landry)

09h45 Conférence « Science sans Conscience » du Pr Jacques VAUTHIER (U. Paris VI - Sorbonne) (Amphi Landry)

14h00 Communications orales par des doctorants des différents Projets (Amphi Landry)

Corinne IDDA (Dynamiques des Territoires et Développement Durable) - Politique de gestion spatialisée de la pêche : l'exemple de la création d'Aires Marines Protégées.

Michel MARENGO (Gestion et valorisation des eaux en Méditerranée) - Etude de l'écologie halieutique de Dentex dentex en Corse (Méditerranée Nord Occidentale).

Romain RICHARD-BATTESTI (Identités et Cultures, Processus de Patrimonialisation) - Effets des questions identitaires sur le roman policier contemporain : influence de la mondialisation, problèmes et enjeux de la traduction.

Ophélie BAZZALI (Ressources Naturelles) - Caractérisation chimique d'huiles essentielles de Corse et du Vietnam.

Damien BROCC (Identités et Cultures, Processus de Patrimonialisation) - Le diocèse de Nebbio du Moyen Âge à la période moderne (XIIème siècle - début XVIème siècle).

Emmanuelle BAZZALI (Champs Ondes et Mathématiques Appliquées) - Vibrations, résonances et ondes de surface.

Jérémy SANTINI (INRA de Corse, Déterminismes Génétiques et Ecophysiologiques de la Qualité des Agrumes) - Réponse physiologique et biochimique de génotypes d'agrumes au changement climatique saisonnier.

Bastien POGGI (Technologie de l'Information et de la Communication) - Méthode et conception logicielle d'un outil d'aide au déploiement d'objets géo-référencés interdépendants. Application à la problématique de déploiement des réseaux de capteurs sans fil.

Pierrick HAURANT (Énergies renouvelables) - De la sélection multicritère de parcs photovoltaïques à la cartographie et l'étude de l'intermittence de la ressource : Principaux résultats.

Bahaa NADER (Feux de forêts) - Incertitudes de simulations de feux de forêts.

16h00 Session posters - Concours des meilleurs posters (Salles D.01 à 08)

16h-18h Discussions avec les doctorants - Communications par affiches

18h00 Délibération du jury pour attribution des prix du Conseil Général de Haute-Corse :

Prix du meilleur poster Sciences & Techniques et Prix du meilleur poster Sciences Humaines et Sociales.

L'Argument de la Conférence

« Science sans Conscience »

Pr Jacques VAUTHIER, Université Paris VI - Sorbonne

On sait que cette citation tirée de Rabelais se termine par « n'est que ruine que de l'âme ». Evidemment, le contexte dans lequel se trouvait Rabelais n'est pas le même que le nôtre ! La science dont il parle ici est la connaissance au sens large et il évoque ceux qui ne réfléchissent pas sur ce qu'ils croient connaître et rend caduque leur connaissance même par la ruine de leur intelligence. La science de l'époque allait être formalisée un demi siècle plus tard par Galilée né onze ans après la mort de Rabelais, c'est-à-dire la première écriture d'une loi mathématique, celle de la chute des corps.

Pour nous, que dire de la science contemporaine ? On sait que le 20^{ème} siècle a rassemblé plus de scientifiques et obtenu plus de résultats que tous les siècles précédents. Que ce soit dans l'infiniment grand avec la théorie de la relativité d'Albert Einstein, et dans l'infiniment petit avec la théorie de la mécanique quantique de Max Planck et Harald Bohr, pour ne citer que deux des scientifiques découvreurs de cette théorie. Et nous ne parlons pas de la chimie au 19^{ème} siècle ou de l'explosion de la biologie au 20^{ème} qui ne laissent pas de poser des problèmes éthiques que ce soit avec la pollution (Seveso, Bhopal) et les questions complexes du clonage (les OGM). La question est déjà de savoir ce qu'est la Science avec un grand S. N'est-elle que technologie ? N'a-t-elle comme finalité que l'utilitaire comme voudraient nous le faire croire des économistes contemporains ? Les deux équations de la physique contemporaine que ce soit $E = m.c^2$ qui a pour application la bombe atomique mais aussi les soins de certains cancers ou $E = h.n$ qui ouvre le champ des lasers sont sorties de la pensée des physiciens armés, tels Athéna sortant du crâne Zeus, de la mathématique. Quels sont alors les critères pour définir une science ? L'économie elle-même est-elle une science au sens strict ?

Comment marquer des limites entre la science et la politique pour assurer une liberté de recherche mais aussi la mise en œuvre d'une éthique de la recherche dont les résultats concernent tous les citoyens. Les comités nationaux d'éthique ne sont-ils pas des réunions de spécialistes qui dictent leur vision à des politiques bien incapables de savoir ce qu'il en retourne dans les laboratoires. Serait-on retourné à la grande vision de Platon qui voyait la cité gouvernée par les élites ?

La phrase de Rabelais faisait appel à la conscience, vaste sujet depuis que les neurosciences l'ont réduite à une chimie du cerveau sans parler de Merleau-Ponty qui a dégradé l'âme à la conscience ce qui aurait fait bondir les philosophes médiévaux sans parler d'Aristote...

Le livre du Théétète de Platon s'interroge sur la définition du savoir par le jugement vrai : cette question est celle de toutes les époques. Nous aussi nous aurons à y répondre car « ne pas déraisonner est le plus grand don du ciel » disait Eschyle dans sa pièce Agamemnon !

Zoom sur le conférencier

Jacques Vauthier est Professeur honoraire de la Sorbonne en Mathématiques. C'est un spécialiste de l'holomorphie en dimension n et d'analyse harmonique non commutative.

Chargé du cours de Philosophie des Sciences en Sorbonne, Il a écrit de nombreux livres dans ce domaine et donné maintes conférences. Il a découvert ce champ de réflexion en faisant partie, en parallèle avec ses recherches mathématiques, du séminaire CNRS de Paul Ricoeur sur l'épistémologie.

Mêlant intimement enseignements de Mathématiques et de Philosophie, on peut dire qu'il a opéré un retour à l'origine où les deux disciplines étaient confondues dans un même Doctorat. Il a encadré nombre de candidats à l'Agrégation de Mathématiques.

Promoteur de l'Enseignement Numérique à l'UFR de Mathématiques de la Sorbonne, il a fait grand nombre de tournages de cours de Mathématiques et de Philosophie pour la Cinquième chaîne. Son succès et son audience lui ont valu d'être nommé au Quai d'Orsay comme chargé de la promotion des cours universitaires français sur la toile, fonctions qu'il a occupées pendant quatre ans.

Enfin, depuis quelques années déjà, il a rejoint l'Université de Corse Pascal Paoli, où il donne régulièrement des conférences dans le cadre du Centre Culturel Universitaire.

Soutenance de thèse : Jeanne Laleure, 30 juin

Jeanne LALEURE soutiendra sa thèse sur «Les régimes fiscaux des régions insulaires d'Europe latine» présentée pour l'obtention du grade de DOCTEUR EN DROIT PUBLIC, le 30 juin 2012 à 14h Amphi ETTORI, UFR Droit, campus Mariani, Corte.

Directeurs :

Mr Jean-Yves COPPOLANI, Professeur, Université de Corse-Pascal Paoli
Mr Gilbert ORSONI, Professeur, Université d'Aix-Marseille III-Paul Cézanne

Rapporteurs :

Mr André ROUX, Professeur, Université d'Aix-Marseille III-Paul Cézanne
Mr Eric OLIVA, Professeur, Université d'Aix-Marseille III-Paul Cézanne

Jury :

Mme Caterina SEVERINO, Maître de conférences HDR, Université du Sud-Toulon-Var
Mr André ROUX, Professeur, Université d'Aix-Marseille III-Paul Cézanne
Mr Eric OLIVA, Professeur, Université d'Aix-Marseille III-Paul Cézanne
Mr Gilbert ORSONI, Professeur, Université d'Aix-Marseille III-Paul Cézanne
Mr Jean-Yves COPPOLANI, Professeur, Université de Corse-Pascal Paoli
Mr Olivier CLERC, Maître de conférences, Université de Corse-Pascal Paoli

Contact :

Jean COSTA

Directeur de l'Ecole Doctorale

Tél : 04 95 37 23 22

ecole.doctorale@univ-corse.fr

Résumé

Cette thèse est consacrée à l'étude des régimes financiers et fiscaux de sept collectivités infra-étatiques régionales dépendant institutionnellement de quatre Etats européens. Il s'agit de la Corse, région française dotée d'un statut juridique particulier, des régions insulaires italiennes de Sicile et de Sardaigne dotées de Statuts spéciaux d'autonomie, des Communautés autonomes espagnoles des Canaries et des Baléares, ainsi que des deux régions autonomes portugaises des Açores et de Madère. Notre recherche s'attache, d'une part, à démontrer que ces collectivités régionales se voient reconnaître par l'Etat un traitement fiscal différencié, en raison de leur histoire particulière, mais aussi et surtout de leur condition insulaire et des difficultés économiques qui en découlent. Celui-ci peut prendre la forme de mesures fiscales dérogatoires, d'un régime fiscal particulier ou encore d'une autonomie fiscale plus large que celle octroyée aux régions continentales. Cette différenciation fiscale, même si elle est encadrée et contrôlée, est aussi admise par l'Union européenne qui tolère ainsi certaines entorses aux grandes libertés promues par les traités et à la politique d'harmonisation fiscale dans le souci de permettre la pleine intégration économique de ces territoires insulaires, marqués, la plupart du temps, par un retard de développement. Cette bienveillance est cependant davantage affirmée à

l'égard des régions insulaires « ultrapériphériques » d'Europe latine (Açores, Madère et Canaries), en raison de leur géographie particulière et de leur grand éloignement des centres européens de décision, qu'à celui des régions insulaires « simplement » périphériques (Corse, Sicile, Sardaigne et Baléares). D'autre part, notre travail envisage les limites de ce traitement fiscal spécifique des îles. Elles sont de différentes natures. Alors que le Portugal, Etat fortement centralisé, n'a octroyé le statut de région et l'autonomie qu'aux seules collectivités insulaires des Açores et de Madère, l'étude de l'Italie et de l'Espagne démontrent une certaine banalisation de la spécificité fiscale insulaire. Ainsi, dans le système de financement autonome espagnol, les Communautés insulaires font, depuis 1980, partie intégrante du régime de droit commun, l'autonomie financière et fiscale la plus étendue étant réservée aux Communautés forales du Pays Basque et de la Navarre. En Italie, la mise en oeuvre très imparfaite des dispositions statutaires en matière fiscale, combinée à l'avènement du « fédéralisme fiscal », conduisent à un alignement progressif entre le régime fiscal des régions insulaires et celui des régions dites « ordinaires ». De même, l'autonomie de décision fiscale des régions insulaires, moyen pour elles de se différencier en mettant en oeuvre une politique fiscale adaptée à leurs territoires, demeure un pouvoir dérivé de l'Etat central

et juridiquement limité par le droit interne, mais aussi par le droit de l'Union européenne qui encadre de façon stricte l'introduction de mesures de fiscalité préférentielle par les collectivités infra-étatiques. Néanmoins, si cette limitation de la marge de manoeuvre fiscale des régions insulaires est une constante, force est de constater que la Corse est, parmi les sept îles étudiées, celle qui dispose de la capacité d'action la plus limitée, notamment parce qu'elle est la seule à être dépourvue de la capacité de légiférer. Ainsi, contrairement aux autres régions, elle ne dispose pas du pouvoir d'instaurer ses propres impôts. Aussi, même si toute référence à un modèle doit inspirer les plus grandes réserves, en particulier dans cette période actuelle de crise de l'endettement où l'Italie, l'Espagne et le Portugal font plutôt figure de « mauvaises élèves » de l'Europe, il nous semble que l'autonomie que ces Etats ont choisi de conférer à leurs collectivités insulaires, notamment en matière fiscale, en leur attribuant, par exemple, une participation territorialisée au produit de grands impôts d'Etat, puisse et doive être source d'inspiration pour la Corse.

Mots-clefs : Régions insulaires - Corse - Sardaigne - Sicile - Iles Baléares - Iles Canaries - Açores - Madère- Statuts particuliers - Impôts - Spécificités fiscales - Autonomie financière - Autonomie fiscale - Fédéralisme fiscal.

Soutenance de thèse : Meriem Imechrane, 12 juillet

Meriem Imechrane soutiendra sa thèse sur «Applications harmoniques : singularités apparentes, lemme de Schwarz-Yau et grand théorème de Picard» présentée pour l'obtention du grade de DOCTEUR EN MATHÉMATIQUES, le 12 juillet 2012 à 10h, Amphi Nicoli, UFR Sciences, campus Grimaldi, Corte.

Directeurs :

Mr Bernard Di Martino, Dr-HDR, Université de Corse
Mme Catherine Ducourtioux, Dr, Université de Corse

Rapporteurs :

Mr Thierry Coulhon, Professeur, Université de Cergy Pontoise
Mr Jean Picard, Professeur, Université Blaise Pascal

Jury

Mr Patrick Bernard, Professeur, Université de Paris Dauphine
Mr Thierry Coulhon, Professeur, Université de Cergy Pontoise
Mr Bernard Di Martino, Dr-HDR, Université de Corse
Mme Catherine Ducourtioux, Dr, Université de Corse
Mr Jean-Martin Paoli, Dr-HDR, Université de Corse
Mr Jean Picard, Professeur, Université Blaise Pascal

Contact :

Jean COSTA

Directeur de l'Ecole Doctorale

Tél : 04 95 37 23 22

ecole.doctorale@univ-corse.fr

Résumé

Le premier but de ce travail est de donner des preuves "réelles" du grand théorème de Picard et d'un théorème voisin de Myung Kwack. Par "réelles" nous voulons dire n'utilisant pas d'analyse complexe, particulièrement la partie qui repose sur le théorème de Cauchy. Ce programme est facilement mené à bien à l'aide d'un théorème de J.Sacks et K.Uhlenbeck et d'une large généralisation du lemme de Schwarz-Pick de la théorie des fonctions classique, à savoir le lemme de Schwarz-Yau.

Le principal résultat obtenu ainsi est la version réelle suivante du théorème de Kwack.

Théorème:

Toute application harmonique à dilatation généralisée bornée du disque pointé $D^* = \{0 < |z| < 1\}$ de $\mathbb{C}$ dans une variété riemannienne compacte à courbure strictement négative se prolonge en une application harmonique du disque D dans N .

En raison de la difficulté des deux théorèmes cités plus haut, une grande partie de ce travail est consacrée à en donner un exposé complet. On rappelle que le théorème de Sacks-Uhlenbeck affirme qu'une singularité isolée d'une application harmonique d'énergie finie d'une surface dans une variété riemannienne compacte est en fait un point régulier. Une fois le cadre géométrique installé, une variante plus naturelle de leur preuve est donnée. En outre on montre que le profond théorème de F. Hélein sur la régularité des applications faiblement harmoniques d'une surface dans une variété riemannienne compacte permet de remplacer la singularité isolée par un compact quelconque suffisamment petit. Pour être complet, on fait précéder une démonstration remaniée du résultat de F.Hélein, comblant quelques lacunes de la preuve originale, par un assez long exposé de l'analyse intervenant en théorie de la régularité. Le lemme de Schwarz-Yau stipule que pour toute application harmonique f de M dans N à dilatation généralisée bornée par K d'une variété riemannienne complète à courbure de Ricci minorée par une constante $-\alpha$ dans une variété riemannienne à courbures sectionnelles majorées par une constante $-\beta < 0$ on a $f^*(ds^2_N) \leq \alpha K^2 / \beta ds^2_M$.

Une preuve probabiliste "élémentaire" de ce résultat est donnée. Elle repose uniquement sur le calcul de Itô et par là diffère vraiment de celle de M. Arnaudon et A. Thalmaier.

Un appendice est consacré à une preuve par les séries entières, dans l'esprit de Weierstrass, du lemme de Schwarz-Pick classique et à l'origine du concept fondamental mais quelque peu déroutant de connexion.

Soutenance de thèse Julien Ciucci, 16 juillet

Monsieur Julien CIUCCI soutiendra sa thèse en Sciences Economiques, lundi 16 juillet 2012 à 14h Amphi ETTORI, campus Mariani, Corte.

Thèse présentée pour l'obtention du grade de
DOCTEUR EN SCIENCES ECONOMIQUES

Soutenue publiquement par

JULIEN CIUCCI

le 16 juillet 2012

**Distribution Spatiale des Activités Economiques et Externalités
Environnementales : Etude de l'Impact de la Pollution sur la
Mobilité des Travailleurs Qualifiés**

Directeur :

Mme Marie Antoinette Maupertuis, Professeure, Université de Corse

Rapporteurs :

Mme Catherine Baumont, Professeure, Université de Bourgogne
Mr Mouez Fodha, Professeur, Université d'Orléans

Jury

Mme Catherine Baumont, Professeure, Université de Bourgogne
Mr Mouez Fodha, Professeur, Université d'Orléans
Mme Marie Antoinette Maupertuis, Professeure, Université de Corse
Mr Stéphane Riou, Professeur, Université Jean Monnet
Mr Paul Marie Romani, Professeur, Université de Corse
Mr Dominique Prunetti, Maître de conférences, Université de Corse

Contact :
Jean COSTA
Directeur de l'Ecole Doctorale
Tél : 04 95 37 23 22
ecole.doctorale@univ-corse.fr

Distribution Spatiale des Activités Economiques et Externalités Environnementales : Etude de l'Impact de la Pollution sur la Mobilité des Travailleurs Qualifiés

Les choix de localisation des travailleurs qualifiés ont une importance capitale sur la répartition spatiale des activités industrielles. L'objectif de ce travail est d'analyser l'impact des pollutions industrielles sur ces choix.

Le premier chapitre de notre travail est consacré à la justification, empirique et théorique, de notre problématique ainsi qu'à la présentation du cadre d'analyse choisi : celui de la Nouvelle Economie Géographique.

Dans un deuxième chapitre, nous traitons du problème de la pollution transfrontalière. Nous montrons l'importance et la diversité de ce phénomène, ainsi que l'intérêt croissant que lui porte la littérature économique. L'apport de ce deuxième chapitre réside dans une extension du modèle « Footloose Entrepreneurs » dans lequel nous prenons en compte la pollution transfrontalière. Ce modèle, résolu analytiquement, nous permet de dresser une liste exhaustive des configurations d'équilibre possibles. Nous obtenons des configurations d'équilibres originales et nous montrons que, pour certaines valeurs des paramètres, le dommage environnemental peut agir comme une force d'agglomération.

Dans le troisième et dernier chapitre de notre travail, nous intégrons les politiques publiques à l'analyse. Nous proposons un modèle partiellement semblable à celui présenté dans le Chapitre 2 dans lequel est prise en compte la possibilité que les régions mènent des politiques environnementales. La principale différence avec le modèle développé dans le chapitre précédent réside dans la forme de la fonction d'utilité. Nous adoptons dans ce modèle une fonction d'utilité quasi-linéaire à la Rauscher et Barbier (2010). Cette forme fonctionnelle, grâce aux simplifications qu'elle autorise, permet de résoudre le modèle analytiquement. Nous détaillons tout d'abord les configurations d'équilibre avant taxation. Puis, nous déterminons l'objectif des pouvoirs publics de chaque région afin de définir leurs politiques respectives. Nous étudions enfin les conséquences de l'application de ces politiques en termes de localisation des travailleurs qualifiés.



Colloque international du Réseau de Socio didactique des langues

Faire société dans un cadre pluriculturel

L'école peut-elle didactiser la pluralité culturelle et linguistique des sociétés modernes ?

11-12 juillet

L'Université de Corse et son Laboratoire CNRS LISA / Equipe ICPP organisent un colloque international du Réseau de Socio didactique des langues :

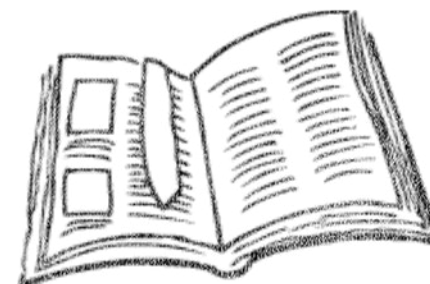
Faire société dans un cadre pluriculturel. L'école peut-elle didactiser la pluralité culturelle et linguistique des sociétés modernes ?
les 11 et 12 juillet, amphi Ettori, UFR Droit, Campus Mariani, Corte.

Lors de cette 5ème édition du colloque, les enseignants chercheurs du réseau de socio didactique des langues se réuniront autour de 4 ateliers :

- > L'identité, la langue et le phantasme de l'unicité
- > Enseigner la variation : incantation ou réalité ?
- > Construire ensemble du sens dans la salle de classe : faire du commun avec ses différences ?
- > L'école du XXIe siècle au défi de la pluralité.

Table ronde et conférences seront également au programme.

Contact :
Christophe LUZI
Ingénieur de recherche
Laboratoire LISA
Tél : 04 95 45 01 41



UNIVERSITÀ DI CORSICA
PASQUALE PAOLI

Colloque international du réseau de socio didactique des langues

Faire société dans un cadre pluriculturel
L'école peut-elle didactiser la pluralité culturelle et linguistique des sociétés modernes ?

Mercredi 11 et jeudi 12 juillet 2012

Amphi Ettore - UFR Droit
Campus Mariani - Corte

Contact :
Christophe LUZI
luzi@univ-corse.fr

umrlisa.univ-corse.fr
www.univ-corse.fr

Laboratoire LISA
Lieux, Identités,
eSpaces et Activités

Equipe ICPP Identités et Cultures,
les Processus de Patrimonialisation

Copyright Université de Corse / Centre Universitaire / Pages 10-11

Faire société dans un cadre pluriculturel L'école peut-elle didactiser la pluralité culturelle et linguistique des sociétés modernes ?

Dire que nos sociétés sont devenues linguistiquement et culturellement plurielles peut être aujourd'hui considéré comme un lieu commun. Or ce qui relève de la banalité du constat se heurte hic et nunc à une somme de représentations qui, historiquement constituées en discours sinon en tautologie, nient d'une certaine façon, sur un mode plus ou moins véhément, cet état de fait ainsi que son caractère inéluctable, conforté par la construction européenne et par la mondialisation.

Plus que l'hétérogénéité en soi, c'est sans doute l'idée même qu'elle puisse exister qui apparaît aux yeux de certains comme une sorte de révélation et de mise en demeure insupportables. Or, d'un point de vue diachronique, une homogénéité de ce type a-t-elle jamais existé en France ? Que l'on songe par exemple à la méthode directe d'Irénée Carré qui, à la fin du XIXe siècle, vise à apprendre le français aux petits Français, à l'exclusion, précise-t-il lui-même, de tous les dialectes et patois, alors que près de trois-quarts des petits natifs sont non francophones, sans parler des phénomènes d'immigration, parfois localement très importants en fonction des nouveaux besoins de l'économie industrielle en plein développement.

Si le rôle de l'école, de la langue nationale, du roman national est désormais bien cerné, si son efficacité au service de la trilogie langue/people/nation apparaît bien identifiée, la distance entre ce « bien commun » construit de toutes pièces, générant l'idée subséquente et partagée de son essentialité, et la réalité quotidienne se révèle à la fois source de tensions sociopolitiques, socioculturelles et d'un questionne-

ment assez urgent relatif au vivre ensemble.

Ainsi, les langues et les cultures présentes au sein de la société, par conséquent de l'école, quelle que soit la place que celle-ci et celle-là leur concèdent, doivent-elles faire l'objet d'une réflexion collective inscrite dans la durée, à la fois soucieuse des problèmes théoriques posés et des solutions concrètes à envisager en termes d'ouvertures scolaire et sociale.

En somme, L'école peut-elle didactiser la pluralité culturelle et linguistique des sociétés modernes ? Ce qui peut se décliner au moyen des interrogations suivantes :

- > Comment accueillir la différence ? Comment la reconnaître sans la survaloriser ?
- > Combien de langues apprendre ? Dans quel ordre ? Selon quelles modalités ?
- > Dans le cas des enfants issus de l'immigration, comment les aider à intégrer la société d'accueil sans injonction de ressemblance ou de renoncement ?

Il s'agira donc, lors de ce colloque, d'envisager les langues et les cultures présentes dans la société comme des limes : à la fois frontière et chemin, le limes servait dans l'empire romain à délimiter le « monde civilisé » et celui des « barbares ». Avec le souci de retourner le sens premier du terme, la barrière fortifiée quasi insurmontable, pour récupérer in fine le contenu sémantique lié à l'idée de passage, de chemin vers... Ainsi nous interrogerons-nous sur les conditions de reconnaissance de la pluralité culturelle et linguistique, d'une intégration raisonnée plutôt qu'imposée, à travers une réflexion théorique approfondie notablement corrélée à la relation d'expériences sociales et scolaires advenues.

Laboratoire LISA

3rd QATEM

Workshop Quantitative Approches in Tourism Economics and Management, 13 juillet

L'Université de Corse et son Laboratoire CNRS LISA / Equipe DTDD (Dynamiques des Territoires et Développement Durable), proposent un workshop QATEM «Quantitative Approches in Tourism Economics and Management» le vendredi 13 juillet 2012 dès 9h. (Salle DECA 004, UFR Droit, Campus Mariani, Corte).

Il s'agit de la 3ème édition du workshop QATEM qui réunit des chercheurs spécialistes de l'économie et de la gestion du tourisme utilisant dans un cadre pluridisciplinaire des techniques quantitatives.

QATEM 2012 sera l'occasion non seulement de faire le point sur l'état de l'art de la recherche en économie et gestion du tourisme, mais également de discuter des avancées récentes dans ce domaine.

Ce workshop est co-organisé par l'Université de Corse (Laboratoire Lieux Identités eSpaces Activités) et l'Université de Perpignan (EA 4606, CAEPEM).

Inscription

Frais d'inscription : 180€ (90 euros pour les doctorants)

Païement en ligne sur www.univ-corse.fr

Contact :

Anne CASABIANCA
Ingénieur de recherche
Laboratoire LISA
Tél : 04 95 45 02 59

UNIVERSITÀ DI CORSICA
PASQUALE PAOLI

UPVD
iae
CAEPEM
STHI

3rd QATEM workshop

Quantitative Approches in Tourism Economics and Management

Vendredi 13 juillet 2012 à partir de 9h00

Salle DECA 004 - UFR Droit Campus Mariani - Corte

Contact :
Anne Casabianca
Tél : +33 (0)4.95.45.02.59
casabianca@univ-corse.fr
umrlisa.univ-corse.fr
www.univ-corse.fr

Jeudi 12 juillet

19h30 : Réception des participants et apéritif de bienvenue

Vendredi 13 juillet

9h00 : “The rise, the development, and the organizational structure of tourism destinations” présenté par Paolo Figini, Université de Bologne

09h40: “Evaluating Complementarity between Local Brand Farm Products and Tourism in Rural Japan” présenté par Yasuo Ohé, Chiba University, Japon

10h20: “Globalization and tourism: a theoretical and empirical trade examination” présenté par Sylvain Petit, Université de Valenciennes

11h : Pause

11h20 : “Barcelona city breaks: defining image perception profiles” présenté par Raquel Camprubi, University of Girona

12h00 : “Sustainable tourism and the emergence of new environmental norms”, présenté par Dominique Torre, Université de Nice Sophia-Antipolis

12h40 : Buffet

14h00: “Exchange rate volatility and tourism - revisiting the nature of the relationship” présenté par Melville Saayman, North-West University, Afrique du Sud

14h40: “Moroccan tourist portfolio efficiency with the mean-variance approach” présenté par Olga Conçalves, Université de Perpignan

15h20: Pause

15h40: “Robinson Crusoe revisited: water resources dynamics in a mid-size island economy” présenté par Olivier Beaumais, Université de Rouen

16h20: “Estimation of the environmental and spatial attractions of rural tourism: the case of la Gomera island, Spain ” présenté par Juan Hernández-Guerra, University of Las Palmas de Gran Canaria

Campus international

UNIVERSITÀ DI CORSICA
PASQUALE PAOLI

Universitat de les Illes Balears

Université des Antilles et de la Guyane

Label Campus européens d'été 2012
Avec le soutien financier du
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Campus international
Tourisme & Insularité :
la littoralité en questions

CORTE - CORSE

**Du 1^{er}
au 7 juillet
2012**

www.univ-corse.fr

The poster features a light blue background with a faint map of Corsica. Three photographs of Corsican landscapes (a rocky coastline, a wind turbine, and a coastal town) are pinned to the bottom with black binder clips. Logos of the University of Corsica, the University of the Balearic Islands, and the University of the Antilles and Guiana are at the top. The event title is in large, bold letters, and the dates are in the bottom right corner.

Ecole d'été « Tourisme et Insularité : la littoralité en questions » Appel à candidature

L'Université de Corse organise du 1er au 7 juillet à Corte un Campus international « Tourisme et Insularité : la littoralité en questions ». Ce campus d'été est ouvert aux étudiants français, européens et internationaux de Master et Doctorat ainsi qu'aux professionnels du tourisme, de l'aménagement et du développement des territoires. Il s'inscrit dans le cadre du RETI, Réseau d'Excellence des Territoires Insulaires, mis en place par l'Université de Corse en 2010 et regroupant actuellement 24 universités à travers le monde.

L'objectif majeur de ce campus d'été est de proposer un enseignement pluridisciplinaire et transversal, méthodologique et pratique, faisant état de l'avancement de la recherche internationale sur le tourisme dans les territoires insulaires.

Cette université d'été aborde les diverses dimensions de l'activité touristique : demande, impacts, outils de gestion et stratégies de développement. Cependant, il propose plus spécifiquement de se focaliser sur les caractéristiques propres aux territoires insulaires en discutant notamment de la thématique de la « littoralité insulaire ». Enfin, l'adossement de ce campus d'été à un symposium scientifique ainsi que son insertion dans une démarche pluriannuelle soulignent la forte volonté d'intégrer enseignement et recherche dans une démarche de travail en réseau avec d'autres universités insulaires.

Thèmes abordés :

Questions de littoralité dans les territoires insulaires touristiques : introduction
Observation du tourisme dans les territoires insulaires : place et pratiques du tourisme balnéaire
Impacts socio-spatiaux et environnementaux du tourisme balnéaire : usages et concurrences entre usages sur le littoral
Protection et valorisation touristique des espaces littoraux
Au-delà du littoral : stratégies alternatives au tourisme balnéaire et tourisme insulaire durable
La littoralité insulaire en question : discussion. Etat de l'art et présentation des travaux de doctorants.

Inscription :

Le bulletin d'inscription et le paiement sont disponibles en ligne sur www.univ-corse.fr

Contact :

Lesia DOTTORI
Chargée des événements
Tél : 04 95 45 02 13
04 95 45 01 53
evenement@univ-corse.fr

Contact :

Lauriane COSTANZO
Ingénieur d'Etudes
Laboratoire LISA
Tél : 04 95 45 06 89

Campus international

Participants

Le campus d'été s'adresse aux étudiants français, européens et internationaux inscrits en Master ou en Doctorat. Il est également ouvert aux professionnels du tourisme, de l'aménagement et du développement des territoires.

Langues

Le français est la langue principale de travail (niveau B1).

Une ouverture internationale sera proposée :

Certains modules se feront en anglais et en espagnol.

Les communications en français seront accompagnées d'un document écrit power point et/ou texte en anglais et/ou en espagnol.

Frais d'inscription

100 € pour les étudiants inscrits en Master et Doctorat.

30 € pour les professionnels, salariés,... (accès aux conférences, ateliers, pause-café).

Déroulement

Du lundi 2 juillet au samedi 7 juillet 2012 inclus.

24h45 de cours, 9h en atelier et 10h de visites sur site.

Les cours et visites sont obligatoires pour les étudiants.

Les salariés devront préciser leurs jours de présence sur le bulletin d'inscription.

Lieu du campus d'été : Università di Corsica Pasquale Paoli - Campus Mariani - Avenue Jean Nicoli, 20250 Corte.

Évaluation des acquis des étudiants, à l'issue de la session : délivrance de 5 ECTS.

Attestation de participation délivrée par l'Université de Corse, en fin de semaine.

Prise en charge financière

Le campus d'été prendra en charge l'hébergement, la restauration, le transport lors des excursions, des étudiants de Master et des Doctorants.

Hébergement du 1er au 7 juillet 2012 au matin, en chambre individuelle avec lavabo, douche et sanitaires. Draps et serviettes inclus.

Restauration selon le programme : petit-déjeuner, déjeuner et dîner au restaurant universitaire, ou buffet, ou libre.

Transport en car lors des excursions.

Transport en car aller retour aéroport Bastia Poretta/Corte.

(Afin de pouvoir bénéficier de la navette Bastia / Corte, il est préférable d'opter pour une arrivée par Bastia le dimanche 1er juillet après-midi et pour un retour le samedi 7 juillet dans l'après-midi.)

Activités

Visite d'exploitation agricole de la plaine de Peri (Corse-du-Sud) : mise en relief des concurrences foncières entre l'agriculture et le tourisme en plaine côtière.

Visite d'un étang de la côte orientale (Haute-Corse) : protection ou valorisation des espaces naturels littoraux ?

Rencontre avec les organisateurs de « i mercati muntagnoli » (Haute-Corse) : valorisation touristique des ressources territoriales et stratégies alternatives au tourisme balnéaire

Soirées culturelles.

Programme

Lundi 2 juillet

Ouverture des journées

10h00-12h00 Introduction : Questions de littoralités insulaires

13h30-16h30 Observer le tourisme insulaire : place et pratiques du tourisme balnéaire

17h00-19h00 Ateliers SIG (Système- Information-Géographique)

Mardi 3 juillet

9h00-11h00 Visite d'exploitation agricole de la Plaine de Peri : concurrences foncières agriculture-tourisme

11h15-13h00 Usages et concurrences entre usages sur le littoral (1)

14h30-16h00 Usages et concurrences entre usages sur le littoral (2)

17h00-19h00 Ateliers SIG

Mercredi 4 juillet

9h00-12h30 Protection et valorisation des espaces littoraux

14h00-17h00 Visite d'un étang de la côte orientale : conciliation entre protection environnementale et développement touristique

17h00-19h00 Ateliers SIG

Jeudi 5 juillet

9h00-12h30 Au-delà du littoral : stratégies alternatives au tourisme balnéaire et tourisme insulaire durable

12h30-16h30 Sortie Centre Corse « i mercati muntagnoli » : valorisation touristique des ressources territoriales

16h30-17h30 Présentation des travaux des étudiants-SIG

Vendredi 6 juillet

9h00-11h00 Conférences : la littoralité en questions

11h15-13h00 Représentations et pratiques du littoral dans le système insulaire touristique

14h00-16h00 Tourisme et gestion des ressources littorales : des spécificités insulaires ?

16h00-18h00 Atelier doctorants : présentation des travaux et posters

Samedi 7 juillet

9h00-11h00 Au-delà de la littoralité, penser la durabilité des territoires insulaires touristiques

11h15-12h15 Synthèse des travaux et perspectives de recherches

12h15-12h45 Clôture des journées

Laboratoire SPE

Journée thématique Risques Majeurs et Aménagement du Territoire Le Risque Incendie Letia, 8 août

Le Parc Naturel Régional de Corse, l'Université de Corse et le CNRS organisent une journée thématique sur le risque incendie et l'aménagement du territoire, mercredi 8 août 2012 à Letia, Corse-du-Sud, en l'Église San Roccu.

Chercheurs, institutionnels et opérationnels exposent leurs travaux et proposent à la population d'échanger avec eux autour de conférences, de débats, et d'une exposition de posters.

Cette manifestation a pour objectif la vulgarisation des connaissances fondamentales et empiriques sur les incendies de forêt. Elle répond également à une demande forte de la population en ce qui concerne la sécurité incendie. Enfin, elle s'inscrit pleinement dans les enjeux territoriaux de la Corse : gestion des forêts, mise en place de plans de prévention des risques...

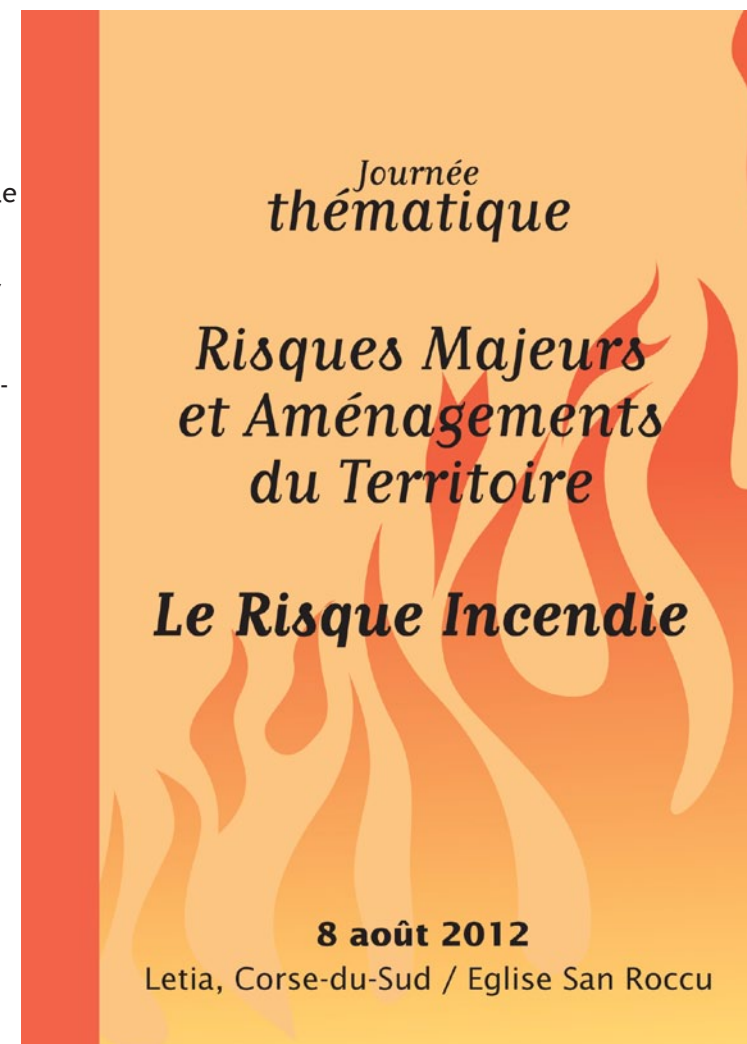
Thématiques

- Modélisation
- Caractérisation de la végétation
- Dynamique du feu
- Protection contre les incendies
- Détection
- Réglementation
- Lutte/prévention
- Enquête sur les incendies
- Législation
- Évaluation des risques

Conférences de chercheurs, institutionnels et opérationnels

Débats

Exposition de posters de travaux : problématiques, cas théoriques, cas pratiques



Le feu, une menace pour les régions méditerranéennes

Dans les régions méditerranéennes, les incendies de forêt constituent l'une des plus importantes menaces pour l'environnement, l'activité socio-économique ainsi que pour la sécurité des populations. A titre d'exemple, en 2009, près de 1500 départs ont été recensés, et 9700 ha (3500 ha pour le seul feu d'Aullène en Corse-du-Sud) ont été brûlés sur le pourtour méditerranéen français, selon la base Prométhée (banque de données sur les incendies de forêts en région méditerranéenne). Le risque d'incendie est croissant dans nos régions et sera un enjeu majeur au cours des prochaines décennies, du fait de l'augmentation des températures et de la sécheresse récurrente (FAO, 2001). Il est donc vital de ne pas baisser la garde et d'intensifier les actions de prévention car les indices de sensibilité aux incendies des départements de l'arc méditerranéen sont toujours très sévères durant la saison estivale. De plus, sécheresse, vents violents, inaccessibilité des zones brûlées et main de l'homme (90 % des départs de feu sont d'origine humaine), rendent difficile si ce n'est impossible, la tâche des hommes en charge de la lutte. En Corse, plus de 7000 ha de forêt partent en fumée chaque année. Plus d'un millier de départs de feux détruisent plusieurs milliers d'hectares par an. Les causes de ces incendies de forêt sont très diverses (accidents, imprudences, écobuages, décharges sauvages, conflits d'usage de l'espace, etc.) et les dommages qu'ils créent sont nombreux (désertification, érosion du sol, assèchement des sources et torrents, destruction des ressources, diminution des fonctions de régulation, perte touristique, etc.).

Letia

La vulgarisation des travaux scientifiques et de la réglementation en vigueur auprès de la population est un des objectifs majeurs des chercheurs et des décideurs. Concernant la thématique des feux de forêt, la Municipalité de Letia, consciente des risques encourus par le territoire de sa commune, a mené une réflexion qui l'a conduite à collaborer avec des membres du projet « Feux » de l'Université de Corse Pasquale Paoli. La conjonction des travaux du Conseil Municipal, du Parc Naturel Régional de Corse et des universitaires de Corte a déjà permis : la mise en place de débats avec la population, la réalisation d'un document technique (A VOCE DI LETIA, 2009) sur l'urgence du débroussaillage autour des habitations, réglementé par la loi du 09 juillet 2001, la réalisation de deux feux dirigés sur les hauteurs du village, avec la mise en place d'instruments de mesure par les chercheurs de l'Université de Corse, le lancement d'une étude scientifique sur le dimensionnement des ouvrages autour des constructions de la commune de Letia.

Laboratoire SPE Sciences Pour l'Environnement
<http://sites.google.com/site/jtletia2012>

Contacts :

Dr Jean-Louis Rossi

06 89 54 12 51

rossi@univ-corse.fr

Dr Thierry Marcelli

06 13 61 26 23

marcelli@univ-corse.fr

Laboratoire SPE

Responsables

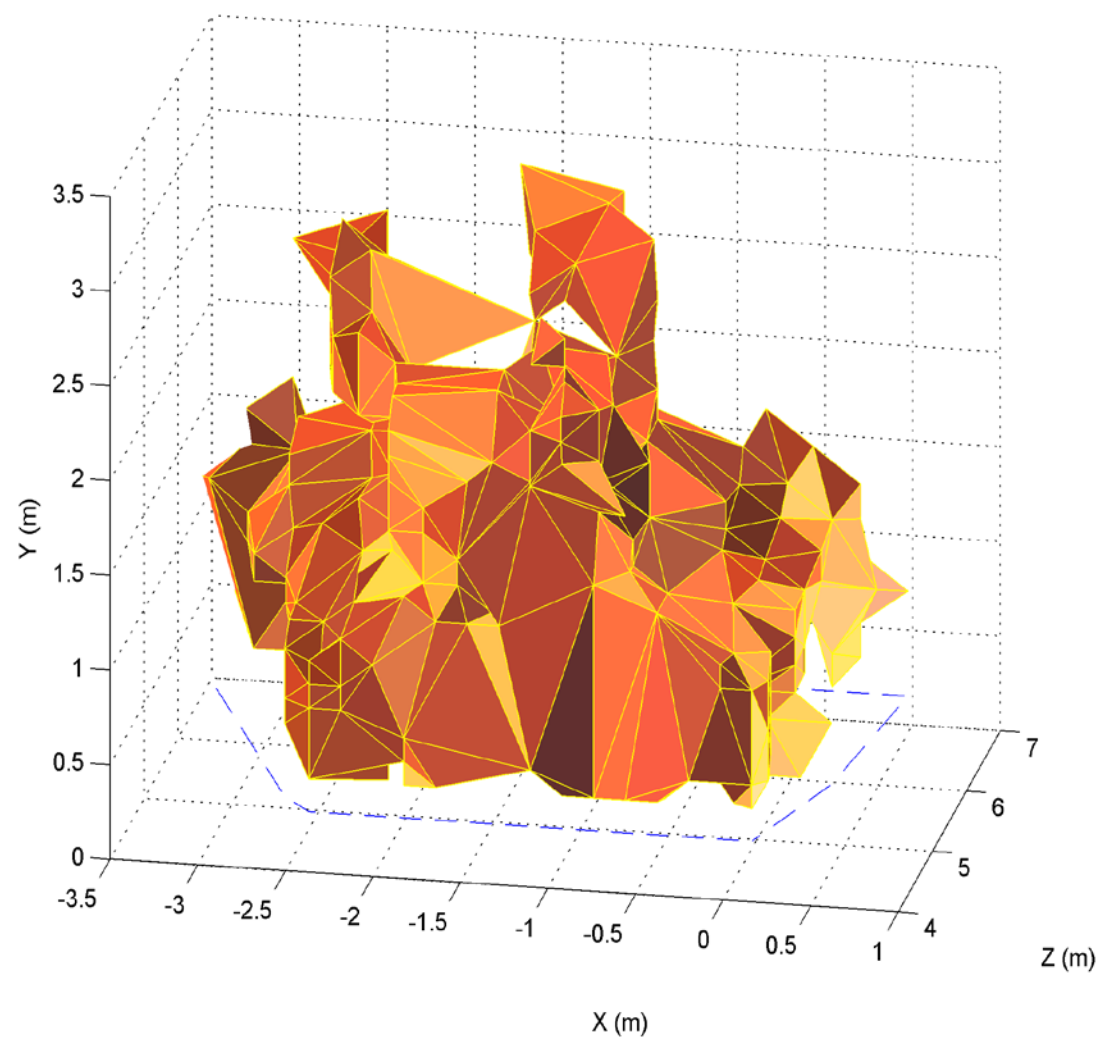
Dr Jean-Louis Rossi, Université de Corse Pasquale Paoli
M. Jean-François Andreozzi, Parc Naturel Régional de Corse

Comité scientifique

Dr Valérie Cancellieri-Leroy, Université de Corse Pasquale Paoli
Dr François-Joseph Chatelon, Université de Corse Pasquale Paoli
Dr Lila Ferrat, Université de Corse Pasquale Paoli
Dr Jean-Baptiste Filippi, Université de Corse Pasquale Paoli
Dr Eric Innocenti, Université de Corse Pasquale Paoli
Dr Eric Leoni, Université de Corse Pasquale Paoli
Dr Frédéric Morandini, Université de Corse Pasquale Paoli
Dr Albert Simeoni, Worcester Polytechnic Institute, Boston - USA

Comité organisationnel

Dr Dominique Cancellieri, Université de Corse Pasquale Paoli
M. Mathieu Estevao, Parc Naturel Régional de Corse /
Université de Corse Pasquale Paoli
Mme Sylvia Flore, Université de Corse Pasquale Paoli
M. Etienne Grisoni, Parc Naturel Régional de Corse
Dr Thierry Marcelli, Université de Corse Pasquale Paoli
Dr Lucile Rossi, Université de Corse Pasquale Paoli
Mme Marie-Françoise Saliceti, Université de Corse Pasquale Paoli



Reconstruction 3D d'un front de feu / Université de Corse

Brûlage dirigé à Letia

